

Diplôme Universitaire

GOUVERNANCE, RISQUES ET CONFORMITE

Présentation et organisation

Année universitaire 2020-2021

Objectifs

La « GRC » (Gouvernance, Risques et Conformité) a vocation à synchroniser différents processus internes, lesquels ont pour objectif de maîtriser les risques tout en assurant une cohérence des démarches de l'entreprise.

En effet, et afin de garantir la pérennité des entreprises ainsi que la valeur ajoutée de leurs activités, il leur incombe d'appréhender la gouvernance, la gestion des risques et la conformité au regard de la réglementation applicable.

Au sein des organisations de grande taille, tout comme dans les petites et moyennes entreprises (PME), un contrôle coordonné s'avère nécessaire pour parvenir à une gestion optimale. En revanche, lorsque ces domaines sont gérés de manière indépendante, une duplication substantielle des tâches apparaît. Cela peut également aboutir à une perte de contrôle voire à un risque notable de non-conformité.

Ce faisant, l'intérêt de cette formation est double. D'une part, elle vise à initier les étudiants aux concepts et méthodes relatifs à la gestion des risques. D'autre part, elle tend à leur apporter les outils d'ingénierie destinés à organiser cette gestion interne.

Organisation des études

La formation, d'une durée de 40 heures, est normalement prévue les vendredis après-midi de janvier à juin, hors congés universitaires et périodes d'examen des diplômes nationaux.

Ce DU n'est pas inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

Régime des examens

Le DU est validé par une épreuve unique consistant en la rédaction et la soutenance d'un mémoire.

Conditions d'inscription

La formation est ouverte à la formation initiale et continue.

Les candidats doivent être titulaires au minimum d'une L3 ou d'un M1 dans le domaine Droit, Economie, Gestion.

Les professionnels confirmés ne justifiant pas des titres requis pourront se porter candidats au titre de la procédure de Validation des Acquis Professionnels (VAP) : <https://droit.uca.fr/professionnels-partenariats/formation-tout-au-long-de-la-vie/validation-des-acquis/vap-validation-des-acquis-professionnels/>

Le nombre d'inscrits à la formation est limité à 30 personnes.

Sans règlement, aucune inscription ne pourra être prise en compte.

Prise en charge par un tiers possible : contacter par mail le service Formation Continue de l'Ecole de Droit à l'adresse relations-externes.droit@uca.fr

Responsables pédagogiques

Dominique ANDRIEUX

Avocat Associé, Cabinet Labonne

Anthony MAYMONT

Maitre de Conférences à l'Ecole de Droit, UCA

Anthony.MAYMONT@uca.fr

Scolarité des Diplômes Universitaires

du.droit@uca.fr

04 73 17 76 12



ÉCOLE DE DROIT

Université Clermont Auvergne